



CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA CORRÈZE

Standard Direction
05.55.20.69.40
Emploi-Concours - S.P.E.T
05.55.20.69.41

2023-50

ARRÊTÉ fixant la liste des candidats admis à concourir au concours sur titres avec épreuve d'accès au grade d'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE TERRITORIAL de classe normale, au titre de l'année 2023

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la CORRÈZE,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n°86-442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires,

Vu le décret n°93-398 du 18 mars 1993 modifié, relatif aux conditions d'accès et aux modalités d'organisation des concours sur titres pour le recrutement des agents sociaux territoriaux, des auxiliaires de soins territoriaux,

Vu le décret n°2010-311 du 22 mars 2010 modifié, relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la fonction publique française,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013, relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n°2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

Vu le décret n°2021-1882 du 29 décembre 2021, portant statut particulier du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriaux,

Vu le décret n°2022-1133 du 5 août 2022 fixant les modalités d'organisation des concours sur titres pour le recrutement des auxiliaires de puériculture territoriaux et des aides-soignants territoriaux,

Vu le Code de la Santé Publique, notamment les articles R. 4311-4, L. 4392-1 et L. 4392-2,

Vu l'arrêté du Président du Centre de Gestion, n°2022-214 en date du 8 septembre 2022, portant ouverture et organisation en 2023, d'un concours sur titres d'accès au grade d'auxiliaire de puériculture territorial de classe normale,

Vu le Schéma Régional de Coopération, de Mutualisation et de Spécialisation, approuvé par les Conseils d'Administration des Centres de Gestion de la Région Nouvelle Aquitaine,

Considérant que les dossiers de candidatures ont été déposés jusqu'au 17 novembre 2022 inclus,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : La liste des candidats admis à concourir au concours sur titres avec épreuve d'accès au grade d'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE TERRITORIAL DE CLASSE NORMALE, au titre de l'année 2023, sous réserve de la production des pièces requises avant le début des épreuves, est annexée au présent arrêté.

Le nombre de candidats admis à concourir est de **242**.

ARTICLE 2 : L'article 3 de l'arrêté n°2022-214 en date du 8 septembre 2022, portant ouverture et organisation du concours sur titres avec épreuve d'accès au grade d'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE TERRITORIAL DE CLASSE NORMALE, au titre de l'année 2023, est modifié comme suit :

L'épreuve orale d'admission se déroulera au dans les locaux du Centre de Gestion, 19 C route de Champeau à TULLE (19000), les 8, 9, 15 et 16 mars 2023.

ARTICLE 3 : La Directrice Générale des Services du Centre de Gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté est transmis à Monsieur le Préfet du département de la CORREZE.

Fait à TULLE, le 15 février 2023
Le Président,



Jean-Pierre LASSERRE.

Le Président du Centre de Gestion :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

transmis au représentant de l'Etat

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LIMOGES, 2 Cours Bugeau - 87000 LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication

- Le Tribunal Administratif peut également être saisi par l'application informatique "Télerecours Citoyens" accessible par le site internet : www.telerecours.fr.

Transmis le :

**Liste des candidats admis à concourir au concours sur titres avec épreuve d'accès au grade d'AUXILIAIRE DE
PUERICULTURE TERRITORIAL DE CLASSE NORMALE au titre de l'année 2023**

N° DE DOSSIER	NOM – PRENOM DU CANDIDAT	NJF
17583	AGUT Alexandra	
17565	ALARCON Crystelle	
17504	ALBRAND Marie	
17591	ALCOUFFE Stella	
17581	ALEGRE Céline	née MERCELAT
17588	ALIBERT Tiphanie	
17668	ALLIGNE Sarah	née ALLIGNE
17589	ANDOQUE Gabrielle	née OLIVE
17501	AUBRY Marine	
17648	AUGENDRE Harmonie	née AUGENDRE
17647	AZAM Elodie	née LEDER
17570	BACHELLERIE Floriane	
17662	BAHRAR Samira	née JANDOUZI
17535	BARAS Mylène	née LABORIE
17614	BARES Lydia	née BARES
17646	BATAILLE Marion	née BATAILLE
17645	BECKLES Reinette	née BECKLES
17724	BENEY Eva	née BENEY
17579	BERGERES Léa	née BERGERES
17659	BERGOUIGNAN Sophie	née BERGOUIGNAN
17728	BERMOND Laurine	née CLERC
17759	BERNAOUI Dalila	née BERNAOUI
17756	BIAU Andréa	née BIAU
17549	BIDAU-NABARROTH Nathalie	née DOS SANTOS
17695	BLANCHARD Marine	née BLANCHARD
17727	BLANCHARD Mélanie	
17566	BOBET Laëtitia	née LOPEZ
17527	BOCHE Stéphanie	née POTIRON
17723	BOINA Yazidou*	
17508	BOISSIER Aurélie	
17747	BONARO Flora	née BONARO
17536	BOU Christine	
17651	BOUGRAT Mathilde	
17736	BOURGEOIS Mélanie Anne-Marie Thérèse	
17556	BRUNET Karidja	née HIEN
17543	BRUNET Vanessa	
17697	BULBUL Ayse	
17617	BURGAUD Laurine	
17547	CABE Audrey	
17726	CADENE Aurélie	
17580	CAILLARD Laurence	née MAUCUIT
17511	CALVET Chloé	
17744	CARNICE Edith	
17553	CARTI ETCHEBERTZ Julie	née CARTI
17540	CASTELLAN Fanny	
17559	CAUBET Isabelle	
17696	CAUSSE Léa	
17554	CHABBERT ARIANE	
17666	CHABREYRON Karine	née DORCHIN
17698	CHADUTEAU Célia	
17678	CHAPLAIN Nathalie	née DINET
17502	CHATENET Sandrine	
17743	CHAUFFOUR Raphaëlle	

* candidat admis à concourir sous réserve de la production des pièces requises avant le début des épreuves.

N° DE DOSSIER	NOM – PRENOM DU CANDIDAT	NJF
17671	CHOINARD Chloé	
17661	CIBOT Caroline	née RAZET
17638	CICUTA Elisa	
17562	CLEMENT Claire	
17739	COCAULT Julie	née CARREYRE
17642	COMBES Magali	née ZUCCHETTI
17730	COMPTE Célie	
17491	CONTENSUZAT Anne	
17733	CORBET Priska	
17593	CUDO Louise	
17656	DA SILVA Lucile	
17667	DA SILVA Servane	
17616	DAMAY DRON Lucie	née DAMAY
17755	DAUDET Déborah	
17677	DEMOULIN Angélique	
17561	DERREZ Sandra	
17528	DERRIENNIC Elodie	née RAVAN
17569	DESAGE Natacha	née BOCQUIER
17515	DESPRES Jennifer	
17500	DIAS GONCALVES Giralдина	née FERNANDES
17718	DIAZ DE QUIJANO Laura	
17496	DISCOURS Béatrice	née CAUSSÉ
17694	DOBOS Sandrine	
17758	DORESSAMY TAYLLAMIN Julie	née DORESSAMY TAYLLAMIN
17499	DOUGE Sandy	
17548	DUBOIS Aurore	
17611	DUBOS Marine	née PAULHIAC
17738	DU COURTIEUX Alexandra	
17609	DUFOURG Fanny	
17506	DUPONT Amélie	
17555	ENNON Zoe	
17632	ESTREM Alexandra	
17700	FALL Christelle	née JON
17676	FANFELLE Céline	
17494	FARGUES Chrystèle	née SEINCE
17675	FASOLO Elina	
17509	FAURE Nathalie	
17754	FAVAREL Céline	
17542	FOURCADE Mathilde	
17519	FRANCOIS Priscilla	
17507	GAILLARD Fabienne	née CHERRIER
17707	GAILLARD Léa	
17599	GARRET Christine	née LOPEZ
17684	GASHI Kosovare	née KOZHANI
17734	GAYRARD Mélanie Angélique	
17582	GELLION Leslie	
17658	GENESTIER Camille	
17735	GIACCHERINI Elisa	née DALLARI
17641	GIGANT Sylvie	
17563	GIRARD Élodie	
17534	GOBILLOT Christelle	née CHARPIOT
17612	GODBILLE Cécile	
17774	GOUBERT Pauline	
17600	GOUTTESOLARD Pauline	
17719	GROCHOWSKI Pauline	née GOUGEON
17615	GROULET Cathy	
17531	GUILHEM Marlène	
17613	GUILLEMET Carine	

* candidat admis à concourir sous réserve de la production des pièces requises avant le début des épreuves.

N° DE DOSSIER	NOM – PRENOM DU CANDIDAT	NJF
17602	GUILLIET Frédérique	
17650	HAIS Annaléa	
17673	HAMADACHE Jennifer	
17518	HARITCHAGUE Aline	
17749	HAUTECOEUR Zoraida	née ALVARADO MOLINA
17740	HURTAUD Emilie	
17690	IMRE-SEIGNAN Marie-Christine	née IMR
17635	IRLANDE IRAZU Alexandra	née IRAZU
17495	KHADRAOUI Stéphanie Clothilde Lucie	née LESECQ
17722	KOWALSKI Vincent	
17604	KREMER Leslie	
17660	LAC-ARIET Anne	
17741	LACAMPAGNE Marion	née BERNARD
17748	LACAZE Flavie Emilie	
17691	LACROIX Adeline	née BLANC
17541	LAGUET Severine	
17601	LAMBIN Léa	
17492	LAMON Débora	
17643	LANAU Pauline	
17775	LANNEZ Aurore	
17558	LARCHE Elisabeth	
17682	LAROCHE Amandine	
17584	LARROUTURE Sophie	
17693	LATHIERE Christelle	
17776	LE TRAON Gaëlle	née FLAMENT
17572	LEGRAND Émilie	née JOUANNIC
17516	LEON Melanie	
17517	LESCURE Audrey	
17720	LEVAUFRE Cassandra	née PILORGE
17526	LONCAN Sylvine	née PAYET
17552	LOPEZ FERNANDEZ Aurora	
17777	LORENZ Christelle	
17585	LOUDJEDI Nadege	
17704	MAKAOUI Olivia	née MICHELETTI
17681	MANEUF Mélanie	née PAUZET
17488	MARBAN Elodie	
17634	MARLIN Amandine	
17731	MARLY Ludivine	
17513	MARTY Julie	née CHASTEL
17757	MARTY Laura	
17560	MASSE Coralie	
17610	MAZERAN Fanny	
17672	MAZET Nathalie	née GAVAUD
17705	MEDINA Marine	
17639	MELAN Solène	
17679	MENAT Elena*	
17644	MERCADIÉ Marion	
17750	MESPOULES Chloé	
17706	MIJOINT Cynthia	née DEMO
17521	MILLERET Mathilde	
17913	MONTARIEN Alison	
17606	MONTEIRO Morgane	
17525	MORLAS Camille	
17657	MOUSSET Sophie	née BODIN
17692	NAIL Camille	
17725	NEGRO Laurène	
17544	NGUYEN VAN Marjorie	
17751	NOGUERA Elodie	

* candidat admis à concourir sous réserve de la production des pièces requises avant le début des épreuves.

N° DE DOSSIER	NOM – PRENOM DU CANDIDAT	NJF
17512	NUNES PATEGO Emilie	née CODEN
17545	NUSSBAUM Karine	
17752	OSCUNEGARAY Marina	
17530	OSSEIRAN Justine	
17571	OURNAC Tiphaine	
17550	PAIRAUD Tiphaine	
17665	PAKO Alexia	
17529	PARÉ Estelle	
17683	PARIS Maude	
17493	PASSEMARD Marie	
17564	PECHON Élodie	
17605	PERIE Marion	
17539	PETRISSANS Marine	
17510	PEUKE Manon	
17640	PHEAK Ratthaly	
17701	PLAISANCE Audrey	
17523	PLANCHON Sylvie	née GIPOULOU
17557	POMAREDE Marine Laura	
17746	PUPULIN Lucille	
17729	RAFFIER Noémie	
17520	RAZAFIMBELO RAKOTONDRALAY Soline	née MAILLARD
17597	REBMANN Clarisse	
17596	RELANDEAU Marjorie	née BARBIER
17872	RENE-CORAIL Jessica	
17713	RESTOUEIX Emilie	
17655	RHODES Marlène	née PENAUD
17498	RICHARD Emilie	
17503	RICHARD Manuela Pamela	
17703	RIOULT Stéphanie	
17778	RIVAS Lyse	
17618	RODRIGUEZ Audrey	
17514	ROLLAND Aurélie	née PÉLISSOU
17702	RONDEPIERRE Amandine	
17592	ROSAMEL Chloé	
17489	ROSOLEN Caroline	née ROBAR
17567	ROULET Krystel	née WALLERAND
17779	RUBIO Manon	
17546	RUFFAUD Amandine	
17649	SAINT BLANCAT Léa	
17537	SALVATORE Camille	
17568	SARRABAYROUSE Mailys	
17714	SARRETE Steyla*	
17522	SENNOU Julie	
17497	SENTOUT Flavie	
17669	SIGALAS Lauriane	
17587	SIMON Sandra	
17594	SIMONNETON Sabine	
17538	SIROU Oriane	
17745	SMIRANI Chiraz	née SAOUD
17532	SMITH Andréa	
17721	SOL Justine	
17753	SOUI-MINE Christelle	
17699	SOULARD Valérie	née RATIER
17717	STEYAERT Perrine	née MIVIELLE
17742	STOCLET Perrine	
17637	TACHON Aude	
17551	TEILLOUT Alitia	née GONIN
17654	THEVENON Celine	

* candidat admis à concourir sous réserve de la production des pièces requises avant le début des épreuves.

N° DE DOSSIER	NOM – PRENOM DU CANDIDAT	NJF
17636	TILOT Jennifer	
17652	TIRET Camille	
17653	TIZOT Aline	
17780	TOURNEUR Léa	
17760	TOUSSAINT Emmanuelle	
17598	TREHOUX Fanny	
17674	TREMPIL Aurélie	
17670	TUGAR Cendra-Mary	
17490	VALADE Justine	
17781	VALVASON Morgane	née VALVASON
17533	VAYNE Juliette	
17715	VERHAEGHE Sarah	
17505	VEST Laurène	
17595	VIAL Alexia	
17732	VIAULES Audrey	

Nombre de candidats admis à concourir : 242

Accusé de réception en préfecture
019-281927244-20230215-ARR_AAC_AUX_PUE-AR
Date de télétransmission : 20/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

* candidat admis à concourir sous réserve de la production des pièces requises avant le début des épreuves.